

ARSF

Autorité ontarienne de réglementation
des services financiers



Régimes de retraite

Mise à jour trimestrielle

Niveau estimé de capitalisation de la solvabilité des régimes de retraite à prestations

Mise à jour au 31 mars 2026

25 Sheppard Avenue West
Suite 100
Toronto ON
M2N 6S6
Telephone: 416-250-7250
Toll free: 1-800-668-0128

25, avenue Sheppard Ouest
Bureau 100
Toronto (Ontario)
M2N 6S6
Téléphone : 416-250-7250
Sans frais : 1 800 668-0128

Date du rapport : 23 avril 2026

Introduction

Chaque trimestre, l'ARSF suit la solvabilité et publie les ratios de solvabilité estimés des régimes de retraite à prestations déterminées (PD) de l'Ontario assujettis à la capitalisation selon l'approche de solvabilité. Il s'agit de l'un des outils de supervision utilisés par l'ARSF afin d'améliorer les résultats pour les bénéficiaires des régimes de retraite et d'entamer en amont un dialogue avec les promoteurs de régimes lorsqu'il existe des craintes quant à la sécurité des prestations de retraite.

Cette publication peut aussi servir aux fiduciaires des régimes qui doivent adhérer à une norme élevée de diligence lorsqu'ils administrent leurs régimes de retraite et investissent les actifs des régimes. Il est essentiel d'avoir un cadre de gouvernance efficace et une bonne compréhension des principaux risques auxquels est exposé le régime, de leur incidence et des stratégies d'atténuation connexes pour obtenir les résultats souhaités et accroître la résistance aux tensions périodiques. Par exemple, le fait de bien tenir compte de la capacité du régime d'absorber les fluctuations des coûts liés à la capitalisation et de la probabilité de procurer les prestations promises selon l'éventail de résultats pouvant découler des stratégies de placement et de capitalisation est un aspect important du devoir fiduciaire de l'administrateur du régime.

Solvabilité projetée au 31 mars 2026

Le ratio de solvabilité médian projeté a reculé de deux points de pourcentage au premier trimestre 2026, s'établissant à 122 % au 31 mars 2026, après deux trimestres consécutifs au niveau record de 124 %. Les pressions inflationnistes, les tensions géopolitiques et le ralentissement de la croissance mondiale continuent de contribuer à un environnement économique et financier incertain auquel font face les promoteurs et les administrateurs de régimes ainsi que les participants.

- Le ratio de solvabilité médian projeté était de 122 % au 31 mars 2026, en baisse par rapport aux 124 % enregistrés au 31 décembre 2025.
- Le pourcentage de régimes de retraite pour lesquels on prévoyait une capitalisation intégrale selon l'approche de solvabilité au 31 mars 2026 était de 90 %, comparativement à 92 % au 31 décembre 2025. Seuls 2 % des régimes affichaient un ratio de solvabilité inférieur à 85 %, un pourcentage inchangé depuis le dernier trimestre.
- Au premier trimestre 2026, le rendement net moyen du capital investi était de 0,3 %.
- Dans l'ensemble, les taux d'actualisation aux fins de la solvabilité ont diminué depuis le trimestre précédent, entraînant pour la plupart des régimes une légère hausse des passifs au titre des prestations de retraite.

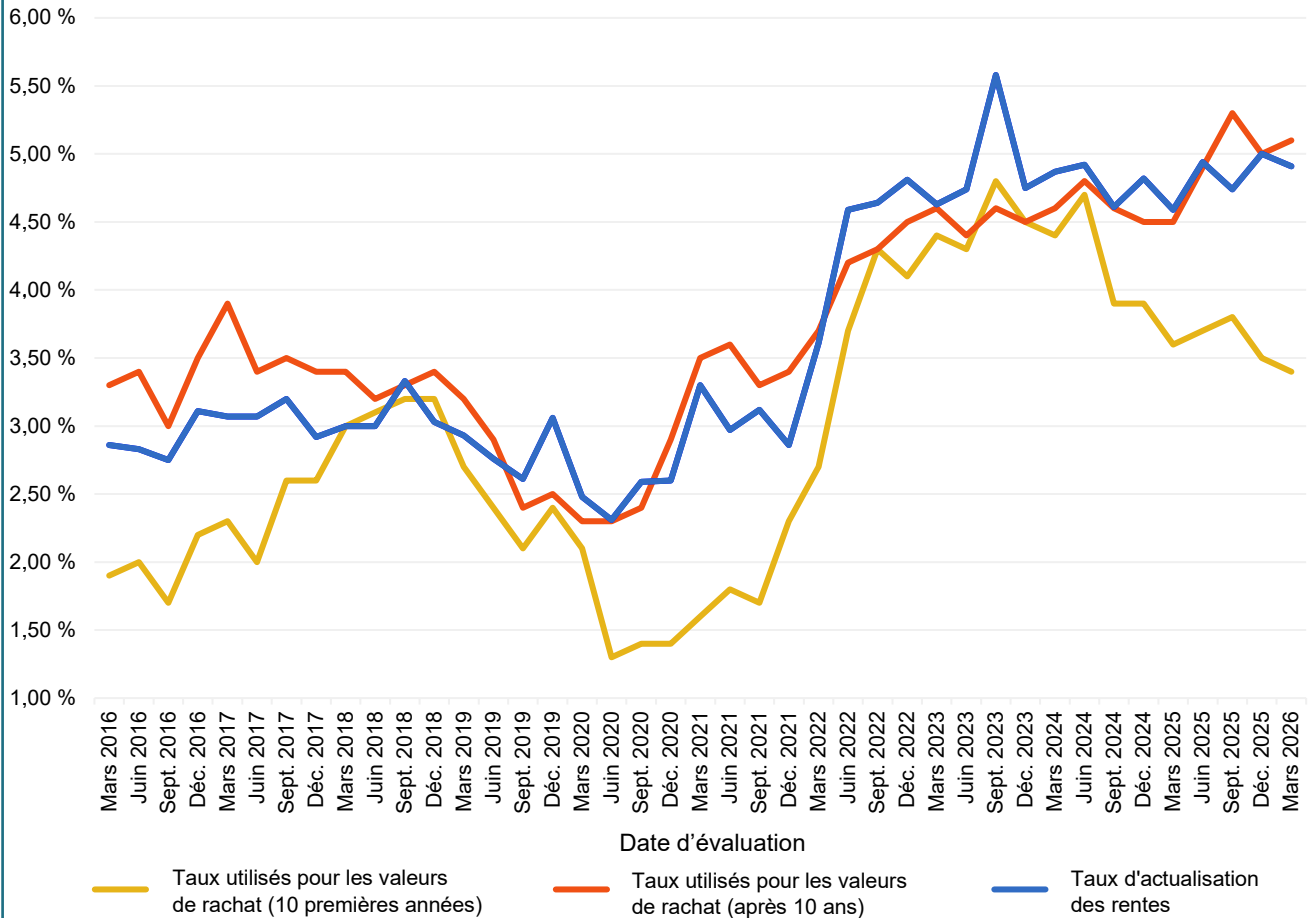
Si les niveaux de capitalisation actuels demeurent solides dans l'ensemble, ils peuvent se détériorer rapidement en cas de conditions de marché défavorables ou de chocs économiques. Les régimes affichant actuellement un excédent de solvabilité devraient faire preuve de prudence dans la gestion de cet excédent, sachant que des niveaux de solvabilité élevés peuvent être temporaires et s'inverser rapidement en cas de conditions de marché ou de conjoncture économique défavorables. L'ARSF encourage les promoteurs et les administrateurs de régimes à maintenir une approche rigoureuse en matière de capitalisation, de placement et de gestion des risques afin de soutenir la résilience des régimes et de préserver la sécurité financière à long terme des bénéficiaires.

Solvabilité projetée au 31 mars 2026	T1 2026	T4 2025	T4 2024
Ratio de solvabilité médian	122 %	124 %	122 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité est supérieur à 100 %	90 %	92 %	91 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité se situe entre 85 % et 100 %	8 %	6 %	7 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité est inférieur à 85 %	2 %	2 %	2 %

La solvabilité projetée, considérée dans son ensemble, a diminué depuis le trimestre précédent. La baisse de deux points de pourcentage du ratio de solvabilité médian estimé depuis le 31 décembre 2025 s'explique comme suit :

- Rendements du capital investi par les caisses de retraite au premier trimestre 2026
 - Le rendement estimé moyen brut et net (déduction faite des frais engagés) pour le premier trimestre 2026 s'établissait respectivement à 0,5 % et à 0,3 %.
- Évolution des taux d'actualisation aux fins des calculs de la solvabilité
 - Le taux d'actualisation utilisé aux fins du calcul de la valeur de rachat non indexée pour la période choisie a diminué de 10 points de base et, pour la période ultime, a augmenté de 10 points de base, tandis que le taux d'actualisation pour l'acquisition des rentes non indexées a diminué de 9 points de base. Sous l'effet de ces mouvements modestes, la plupart des régimes ont constaté une légère hausse de leurs passifs au titre des prestations de retraite.

Taux d'actualisation pour l'acquisition de rentes et les valeurs de rachat non indexées¹



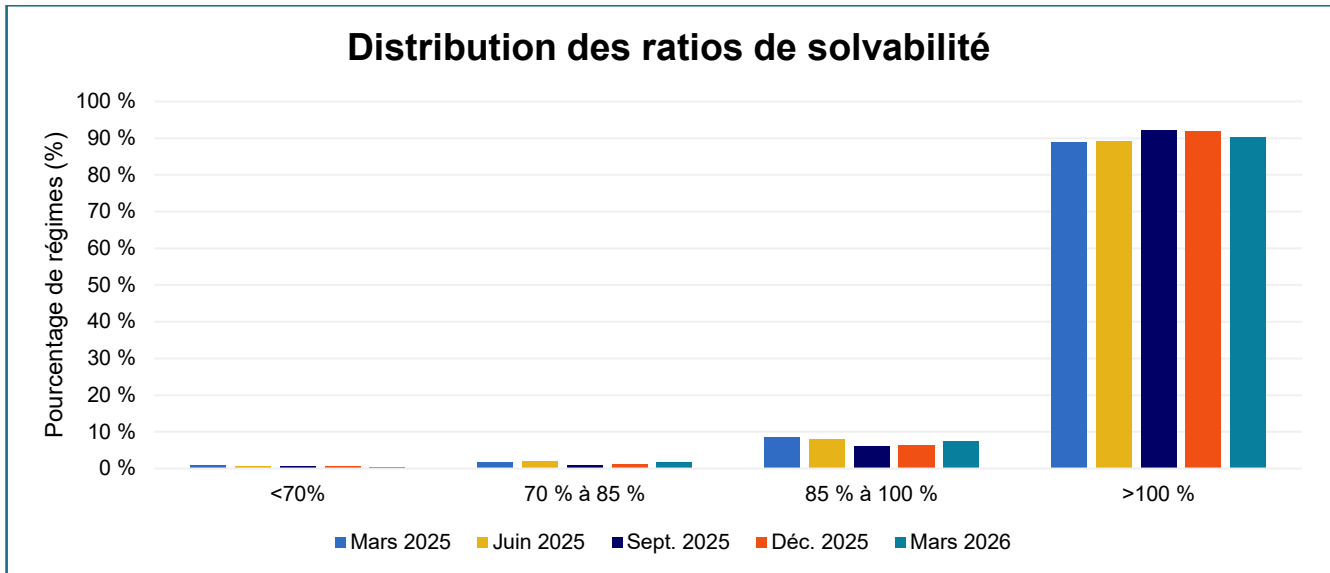
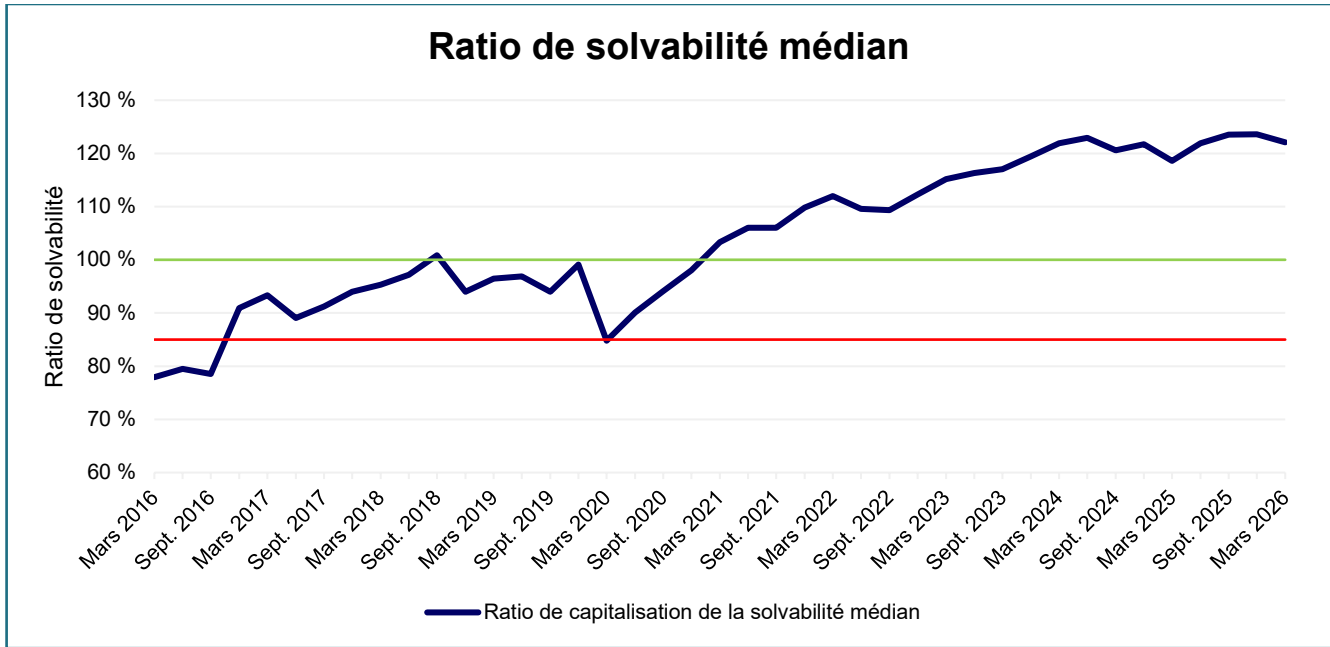
¹ En fonction d'un bloc de durée moyenne à des fins d'illustration.

Commentaire sur le marché

Au premier trimestre 2026, les marchés canadiens ont bénéficié de solides rendements des actions canadiennes, contrebalancés par un recul du dollar canadien et l'incertitude liée au conflit en Iran. Dans son Rapport sur la politique monétaire de janvier 2026, la Banque du Canada (BdC) a maintenu sa projection de croissance du PIB à 1,1 % pour 2026. Les données de Statistique Canada sur le PIB ont fait état d'une croissance de 1,6 % pour 2025, et l'estimation trimestrielle de la population a révélé un recul démographique au T1 2026, un phénomène rare. En février, le taux d'inflation selon l'IPC a fléchi à 1,8 %, contre 2,4 % en décembre 2025. L'indice américain des prix à la consommation (IPC) du Bureau of Labor Statistics a progressé de 3,3 % sur les 12 mois se terminant en mars 2026, sous l'effet de la hausse des prix de l'énergie et du conflit en Iran (les données canadiennes de l'IPC de mars n'avaient pas encore été publiées au moment de la rédaction). Les taux de chômage au Canada et aux États-Unis n'ont que peu varié au cours du trimestre, s'établissant respectivement à 6,7 % et 4,3 % en mars, comparativement à 6,8 % et 4,4 % en décembre 2025.

Au T1 2026, la courbe de rendement des obligations d'État canadiennes s'est aplatie et déplacée vers le haut, les rendements des obligations à 2 ans, 5 ans et 10 ans ayant terminé le trimestre à 2,82 %, 3,05 % et 3,46 %, respectivement. Le cours au comptant du pétrole brut WTI a bondi de 83 % en dollars canadiens au T1 2026. Le dollar canadien a reculé de 1,4 % par rapport au dollar américain. Un fonds équilibré (60 % d'actions, 40 % d'obligations) composé à parts égales de 20 % dans les indices S&P 500, composé S&P/TSX et MSCI Monde, et de 40 % dans l'indice obligataire FTSE Canada Universe, aurait affiché un rendement de -0,1 % pour le trimestre. Cette perte aurait été attribuable aux contreperformances de l'indice mondial d'actions MSCI Monde et du S&P 500. L'indice S&P Listed Private Equity (qui regroupe les principales sociétés de capital-investissement cotées en bourse) a enregistré un rendement de -15,3 % au T1 en dollars canadiens.

Le taux directeur de la BdC, à 2,25 %, et la fourchette cible des fonds fédéraux américains, de 3,5 % à 3,75 %, sont demeurés inchangés au T1 2026. Au cours du trimestre, la Banque du Canada a réduit le total des avoirs inscrits à son bilan, tandis que la Réserve fédérale américaine a augmenté le total des avoirs inscrits au sien.



Méthodes et hypothèses

1. Les résultats qui figurent dans les derniers rapports d'évaluation actuarielle déposés (actif et passif) de chaque régime ont fait l'objet de projections au 31 mars 2026 à partir des hypothèses suivantes :
 - Les promoteurs utiliseraient tout l'excédent de capitalisation disponible ainsi que le solde créditeur de l'exercice antérieur, sous réserve de restrictions réglementaires, pour les congés de cotisation.
 - Les promoteurs verseraient les cotisations correspondant aux coûts normaux et les paiements spéciaux, le cas échéant, au niveau minimal réglementaire.
 - On a supposé que les sorties de fonds étaient égales aux rentes à verser aux participants à la retraite, comme l'indiquait le dernier rapport actuariel déposé. Les coûts d'administration du régime n'ont pas été pris en compte directement dans les sorties de fonds, mais l'ont été indirectement dans les revenus de placement nets (après déduction des frais).
 - Les passifs estimatifs ont été calculés à partir des Normes d'exercice de l'Institut canadien des actuaires (ICA) pour les valeurs actualisées des rentes et de l'orientation de l'ICA concernant la constitution de rentes en vigueur à la date des projections.
2. Le taux de rendement réel net de chacun des régimes est calculé selon les données figurant dans la dernière version déposée du Sommaire des renseignements sur les placements (SRP). L'estimation des rendements, le cas échéant, a été réalisée à partir des renseignements sur la répartition des actifs consignés dans le SRP et des rendements des indices du marché, compensés par des dépenses trimestrielles de 25 points de base.

Le tableau ci-dessous résume la répartition moyenne des actifs des régimes indiqués dans les SRP par principale catégorie d'actifs, à partir du SRP le plus récent :

Trésorerie et placements à court terme	Actions canadiennes	Actions étrangères	Titres à revenu fixe	Actif Immobilier	Autres
4,8 %	16,7 %	18,7 %	54,0 %	4,3 %	1,5 %

Les rendements des indices des marchés pour les principales catégories d'actifs sont les suivants :

	Indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada	Indice de rendement total S&P/TSX	Indice de rendement net total MSCI Monde	Indice obligataire FTSE Canada Universe	Indice des obligations à long terme FTSE Canada	Indice Cohen & Steers Global Realty Majors
T1 2026	0,5 %	3,9 %	-1,8 %	0,2 %	-0,0 %	2,9 %
T4 2025	0,6 %	6,3 %	1,6 %	-0,3 %	-1,4 %	-2,9 %
T3 2025	0,7 %	12,5 %	9,4 %	1,5 %	1,2 %	3,9 %
T2 2025	0,7 %	8,5 %	5,7 %	-0,6 %	-2,3 %	-0,5 %

**Autorité ontarienne
de réglementation
des services financiers**

25, avenue Sheppard Ouest
Bureau 100
Toronto (Ontario)
M2N 6S6

Téléphone : 416-250-7250
Sans frais : 1 800 668-0128
Courriel : contactcentre@fsrao.ca

fsrao.ca/fr

ARSF

Autorité ontarienne de réglementation
des services financiers



Ontario